

Avec les pêcheurs

La pêche, en France et en Bretagne, a un avenir et les professionnels de cette filière peuvent compter sur leur ministre pour les défendre, devant les instances européennes et pour leur permettre de se développer. Voilà, en substance, le message délivré par Frédéric Cuvillier, ministre des Transports et de la Mer, le 6 décembre, lors de son déplacement en Bretagne, à Lorient, Concarneau et au Guilvinec.

C'est précisément quelques jours avant une négociation sur les quotas de pêche que le ministre est venu à la rencontre des pêcheurs bigoudens. « **Nous entretenons, la filière pêche et moi, de bonnes relations basées sur la confiance et je souhaite que cela se poursuive** », a-t-il indiqué durant la table ronde.

Le dialogue entre le ministre et les professionnels fut très franc. Les pêcheurs bigoudens ont notamment attiré son attention sur la mise en place de zones marines protégées au large des côtes anglaises, qui pourraient empêcher l'activité de plusieurs navires.

Au lycée maritime du Guilvinec, le ministre a annoncé le lancement des États généraux de l'enseignement maritime, au début de l'année 2013. Dans cet établissement où la Région Bretagne a beaucoup investi, le ministre a demandé au personnel « **de faire remonter ses propositions pour rendre l'enseignement maritime encore plus attractif** ». Car c'est bien là le défi que doit relever la profession comme l'ont indiqué les représentants de la filière lors de la table ronde organisée à la criée du Guilvinec. Le Finistère est le premier département de France pour la pêche avec 1 200 kilomètres de côtes, 3 000 marins et 700 bateaux. Mais, pour diverses raisons, le métier n'attire plus assez de jeunes.

Or, il faut rapidement trouver des solutions, faute de quoi, les navires pourraient rester à quai.

Une grande partie des réponses dépendent de la commission européenne qui peut permettre la construction de nouveaux navires, plus économes en carburants et plus sûrs. Aujourd'hui, il n'est pas rare que des jeunes marins-pêcheurs soient obligés d'acheter des navires plus vieux qu'eux.

Pour Frédéric Cuvillier, la préservation de la ressource est indispensable. « **Mais sur la base de données scientifiques** », a-t-il précisé. Car le ministre sait bien que les pêcheurs français, et en particulier les Bretons, ont déjà réalisé de gros efforts et que plusieurs stocks, comme les langoustines ou les merlus, sont à leur plus haut niveau.



La table ronde avec les professionnels

« **Nous nous préparons à une négociation marathon mais il est important, avant, de rencontrer la profession pour avoir de bons arguments** », a résumé le ministre. 🌹

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 13/12/2012



Dossier de la semaine
Les priorités pour 2013



Vie de la Fédération
Les city groups s'organisent



Interview
Santé : le BREIS reste actif
Avec Antoine Bourdon

Laïcité

François Hollande a annoncé la mise en place en 2013 de l'Observatoire national de la Laïcité, chargé notamment de faire des propositions sur les enseignements de morale laïque.

Cette initiative permettra de faire progresser la laïcité dans notre pays, à l'heure où la crise nourrit les tentations individualistes et communautaristes, et alors que les discours extrémistes menacent de diviser les Français.

Pour les socialistes la laïcité doit, plus que jamais, contribuer au bonheur collectif en permettant à tous les Français de vivre ensemble. Surtout, il faut refuser que cette valeur fondamentale soit falsifiée ou dévoyée par l'extrémisme et l'intolérance.

Car la laïcité est destinée à inclure et non à exclure, à faire vivre ensemble et non à stigmatiser.

Mission associations



Etat des lieux des relations entre les associations et le Conseil général du Finistère

A l'occasion de la Commission Permanente, qui s'est tenue jeudi 6 décembre, Michel Loussouarn a présenté les conclusions de la Mission d'évaluation et d'information consacrée aux relations du Département avec les associations finistériennes.

« L'objectif de la Mission était d'appréhender la place du secteur associatif dans la mise en œuvre des politiques départementales, d'en analyser les avantages et les inconvénients éventuels, et de préconiser des pistes d'amélioration en interrogeant nos pratiques sur la façon d'envisager nos relations avec les associations », explique l'élue de Rosporden.

La spécificité du Département tient à l'exercice de ses compétences sociales et médico-sociales. Accompagnement des personnes âgées ou handicapées, insertion et lutte contre les exclusions, protection de l'enfance et soutien aux familles... autant de champs d'intervention qui constituent le cœur de métier du Conseil général. Dans ces domaines, les politiques départementales sont très largement mises en œuvre à travers l'action d'associations professionnalisées dotées d'une forte expertise à qui le Conseil général alloue des moyens financiers conséquents. En plus de la capacité à rendre un service à des publics fragiles, ces associations sont pourvoyeuses d'environ 13 000 emplois dans nos territoires.

A côté de ces associations qui s'inscrivent dans le champ de l'économie sociale et solidaire, le Conseil général soutient également 700 associations œuvrant dans les domaines de la culture, du sport, du tourisme, des loisirs...

« Au total, ce sont presque 171 M€ qui ont été attribués, tous secteurs confondus, en 2011 aux associations sous différentes formes (subventions, prix, prestations sociales...). Ce montant représente 18,5% du budget du Conseil général, c'est dire l'importance de son soutien », précise Michel Loussouarn.

Fruit de plusieurs mois de travail, d'auditions des services et de responsables associatifs, le rapport s'attache à dresser un état des lieux à la fois global et sectoriel. Il propose également sept recommandations dont il appartient désormais aux élus, aux services et aux associations de se saisir.

Les priorités pour 2013

Que voulons-nous en 2013 ? Voilà la question à laquelle Pierre Maille a répondu à l'occasion de la session du Conseil général consacrée aux orientations budgétaires, qui s'est tenue le 6 décembre.



Le Conseil général en session

« Nous nous appuyons sur notre projet stratégique, c'est notre fil conducteur », a, d'emblée, rappelé le président du Conseil général.

Ce document porte sur la période 2010-2014. Élaboré dans la transparence et la concertation, il donne du sens à l'action du Conseil général.

Pour mémoire, Pierre Maille a rappelé qu'il comporte six priorités : le logement, les enjeux énergétiques, la mer et le littoral, le développement économique, l'accès à la culture et l'accès aux services publics.

Il recense également sept « incontournables » qui doivent être en permanence pris en compte dans les politiques départementales : l'égalité hommes-femmes, le respect des droits des personnes handicapées, l'accessibilité de tous aux politiques et aux services, l'évaluation des actions, le partage de l'information, la prospective partagée et la démocratie participative.

Ceci constitue le cap. Mais la majorité du Conseil général doit également tenir compte du contexte en perpétuel mouvement : une crise économique profonde, le chômage et la précarité qui multiplient les difficultés des familles et les amènent à solliciter fortement les services du Conseil général, des politiques européennes en refonte, une nouvelle étape annoncée de la décentralisation, des attentes nouvelles des partenaires, des comportements nouveaux des citoyens...

En tenant compte de tous ces éléments, Pierre Maille a indiqué quelques chantiers prioritaires pour l'année 2013.

Et d'abord, la jeunesse. Le taux de pauvreté chez les 18-24 ans est de 22,5%. Le RSA jeunes a été un échec.

Le président du Conseil général proposera que le Département s'engage dans le dispositif des emplois d'avenir, en évoquant le chiffre de 70, dans des secteurs d'activité où les départs à la retraite prévisibles ouvrent des perspectives de pérennisation à ceux qui rempliront les conditions.

2013 devra aussi être une année qui verra le renforcement des partenariats du Conseil général. D'abord avec l'ARS (Agence Régionale de la Santé). Une convention est en cours de préparation afin d'établir des modes de travail respectueux des compétences de chacun et facilitant la cohérence entre les schémas départementaux et les orientations régionales de l'ARS.

Mais aussi avec les autres collectivités finistériennes du B16 et les autres départements bretons de manière à mieux partager une vision commune de l'avenir de la Bretagne.



Le logement priorité du Département

En 2013 les derniers contrats de territoires seront signés. Ce sera l'occasion de renforcer la territorialisation de l'ensemble des politiques du Conseil général.

Pour les petites communes, le Conseil général va se pencher sur la question de l'ingénierie de l'urbanisme, en sachant que le nouveau CAUE leur apportera déjà une aide précieuse.

Enfin, 2013 sera l'année du 4^e schéma des personnes handicapées et du schéma de l'eau et de l'assainissement. 🌀

Les city groups s'organisent

Après une période de « veille » liée d'abord aux Primaires citoyennes, puis aux campagnes, Présidentielle et Législatives, et enfin au congrès de Toulouse, le city group de Brest a repris ses activités le 4 décembre. Tout comme celui de Quimper, d'ailleurs.



Michèle Casu et Andrew Lincoln

Ces redémarrages correspondent à une dynamique générale dans l'ensemble de l'Europe puisque le premier point à l'ordre du jour de la réunion des « activists » brestois concernait les amendement à apporter à une proposition de statuts envoyée par le PSE (Parti des Socialistes européens). « Il s'agit d'une étape importante qui vise à formaliser le rôle des militants du PSE dans les fédérations », expliquent Andrew Lincoln, animateur du city group et Michèle Casu, nouvelle secrétaire fédérale à l'Europe et à la coordination des city groups.

Cela fait un peu plus de six ans que les adhérents du Parti Socialiste peuvent se déclarer « activists » du PSE. Mais jusqu'à présent, les rôles des partis nationaux, des fédérations et des city groups n'étaient pas clairement définis. Après consultation des militants du PSE, les statuts des city groups seront publiés. A Brest, le débat a surtout porté sur la question des sympathisants. Pour les militants de la cité du Ponant, il faut laisser une place aux sympathisants

du PSE qui peuvent ne pas être adhérents au PS français.

Cette réforme dans l'organisation du PSE intervient dans une période difficile pour l'Europe. Le débat sur le budget de l'Union fut d'ailleurs le second point à l'ordre du jour du city group. Car tout découle des discussions actuelles entre les États, la commission et le Parlement. Un budget à la baisse aurait des conséquences très concrètes. Et l'instauration de ressources propres, pour la commission pourrait constituer une solution. Mais les gouvernements conservateurs bloquent toute discussion sur ce sujet.

Les élections européennes de 2014 devront montrer aux électeurs que les propositions du PSE sont de nature à faire progresser le projet européen. 🌹

Interview

Santé : le BREIS reste actif

Avec Antoine Bourdon

Force de propositions pour l'élaboration du projet socialiste, le groupe santé du BREIS reste actif, nous explique Antoine Bourdon, un de ses représentants. Un groupe qui comprend également Thierry Buhé et Michel Madigand (22), Elisabeth Desplanques et Paul Le Goff (29), Gérard Durand, Annette Sabouraud et David Veillard (35).

Cap Finistère : Le BREIS santé insiste beaucoup sur la notion de prévention.

Antoine Bourdon : Après six mois, il est trop tôt pour juger. Tout reste à faire en prévention pour développer une véritable éducation à la santé, enfin ancrer la santé dans le quotidien (alimentation correcte, activité physique régulière, hygiène de vie...) et mettre de la prévention dans toutes les politiques publiques (transports, habitat, jeunesse...).

Cap Finistère : L'accord sur les dépassements d'honoraires va-t-il permettre de supprimer les abus ?

Antoine Bourdon : La promesse électorale a été tenue même si l'accord entre assurance maladie et syndicats médicaux est en deçà des attentes. Il reste à vérifier son impact dans la durée, en particulier dans la réduction des inégalités entre régions. Le scepticisme des associations de patients face à la complexité du déploiement et du contrôle du dispositif appelle à la vigilance. Le paiement à l'acte exclusif est sans doute une pratique dépassée. De nouvelles formes de rémunération existent. Elles doivent rapidement passer le cap de l'expérimentation et favoriser l'accès aux soins.

Cap Finistère : Faut-il dérembourser, comme le préconisent certains médecins, une série de médicaments « inutiles » ?

Antoine Bourdon : Le remboursement des médicaments est fondé sur l'appréciation du service médical rendu. L'avis des experts doit être totalement déconnecté des intérêts privés. Seule une autorité réellement indépendante pourra

accorder de façon justifiée les autorisations de mise sur le marché. L'histoire récente, avec l'exemple du Mediator®, a montré qu'on en est encore loin.

Cap Finistère : Quels sont les projets du BREIS santé ?

Antoine Bourdon : La victoire de la gauche n'a pas mis un terme à notre réflexion. Nos propositions de 2011 ont circulé dans la région et à Paris. Nous allons poursuivre le dialogue avec les élus de Bretagne et avec des responsables nationaux, faire connaître notre action et apporter la preuve qu'une telle démarche, assez inédite, peut aider à penser autrement les politiques publiques et souligner l'importance des questions de santé pour nos concitoyens. Les échéances électorales de 2014, qui mêleront enjeux municipaux et territoriaux, nous semblent constituer un bon terrain pour mener cette action. 🌹



Agenda

2 février

Journée des secrétaires
et trésoriers de sections.

Cette année Cap Finistère
cessera de paraître
à partir du
vendredi 21 décembre.

Le numéro de la rentrée
paraîtra le 11 janvier 2013.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 983 - Vendredi 14 décembre 2012
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

Annonces légales & judiciaires

JEAN-MARC BERROU
Avocat

3, rue de Keravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SCI IMMEX

SCI en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège de la liquidation : 355, rue de l'Élorn
29200 BREST
352 704 183 RCS BREST

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 20 novembre 2012, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes seront déposés au Registre du commerce et des sociétés de BREST.
Pour avis.

SELARL Xavier MOAL
Avocat

3, rue Keravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

IDM

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 485, rue Jurien de la Gravière
ZAC du Port de commerce
29200 BREST
434 873 782 RCS BREST

Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2012, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Daniel TRAON de ses fonctions de gérant, à compter du même jour et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Steven GUEGUENIAT demeurant Penn An Neac'h Rozegad - 29470 PLOUGASTEL DAOULAS, pour une durée illimitée, à compter du même jour.

Pour avis.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES
Société d'Avocats

143, avenue Kéradennec
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 90 04 35

PATRIMOINE EXPERTISE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 190, rue Ernest Hemingway
29200 BREST
498 029 842 RCS BREST

La société PATRIMOINE EXPERTISE, sus-désignée a été dissoute par déclaration en date du 20 novembre 2012 souscrite par la société OUEST CONSEILS AUDIT, associée unique, S.A. au capital de 1 250 000 euros, ayant son siège social à QUIMPER (29000) 143, avenue de Kéradennec, immatriculée au RCS de QUIMPER sous le numéro 377 180 195.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société PATRIMOINE EXPERTISE peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours, à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BREST.
Pour avis.

JEAN-MARC BERROU
Avocat

3, rue de Keravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SNC IMMAP

SNC en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège de la liquidation : 355, rue de l'Élorn
29200 BREST
351 373 410 RCS BREST

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 20 novembre 2012, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes seront déposés au Registre du commerce et des sociétés de BREST.
Pour avis.

SELARL Xavier MOAL
Avocat

3, rue Keravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

IMAGE DE MARQUE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 61 010,10 euros
Siège social : 485, rue Jurien de la Gravière
ZAC du Port de commerce
29200 BREST
352 438 162 RCS BREST

Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2012, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Daniel TRAON de ses fonctions de gérant, à compter du même jour et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Steven GUEGUENIAT demeurant Penn An Neac'h Rozegad - 29470 PLOUGASTEL DAOULAS, pour une durée illimitée, à compter du même jour.

Pour avis.

SELARL Xavier MOAL
Avocat

3, rue Keravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

AELIANCE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 485, rue Jurien de la Gravière
ZAC du Port de commerce
29200 BREST
522 402 874 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 9 novembre 2012, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de Monsieur Daniel TRAON de ses fonctions de gérant, à compter du même jour et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Steven GUEGUENIAT demeurant Penn An Neac'h Rozegad - 29470 PLOUGASTEL DAOULAS, pour une durée illimitée, à compter du même jour.

Pour avis.

SELARL MICHEL PETERS
SELARL d'Avocats

3, rue Keravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact.peters@bpmconseils.fr

VEHCO FRANCE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 160 000 euros
Siège social : 23, rue Nicéphore Niepce
ZA de Loscoat - 29200 BREST
421 921 875 RCS BREST

Aux termes d'une décision du Président en date du 28 septembre 2012, il résulte que Monsieur Frédéric SERRE a été révoqué de ses fonctions de Directeur général et qu'il n'a pas été procédé à son remplacement.

Pour avis,
Le Président.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES
Société d'Avocats

143, avenue Kéradennec
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 90 04 35

TRANSPORTS LE GOFF
Société par Actions Simplifiée

au capital de 250 000 euros
Siège social : Lababan
29710 POULDREUZIC
324 754 563 RCS QUIMPER

Aux termes d'une délibération en date du 23 novembre 2012, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé Monsieur Philippe VAT-TIER 7, rue Keravel - BP 81243 - BREST Cedex 1 (29212), en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Yves RIOUALLON, démissionnaire.

Pour avis,
Le Président.

ROUDOUR ÉNERGIE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Cosroudour
29420 PLOUVORN
514 490 531 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL MICHEL PETERS
SELARL d'Avocats

3, rue Keravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact.peters@bpmconseils.fr

IRIS RFID

Société par Actions Simplifiée
au capital de 125 694,50 euros
Siège social : 295, avenue Alexis de Rochon
29280 PLOUZANÉ
499 493 385 RCS BREST

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 novembre 2012, le capital social a été augmenté d'un montant de 118 940,80 euros par émission de 1 189 408 actions nouvelles de numéraire et porté de 125 694,50 euros à 244 635,30 euros.

Aux termes des délibérations en date du même jour, le capital a été augmenté d'un montant de 15 000 euros par émission de 150 000 actions nouvelles de numéraire et porté de 244 635,30 euros à 259 635,30 euros.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,
Le Président.

**SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
DE KERFIAT**

Ancien siège social : Kerfiat
29720 PLONÉOUR LANVERN
Nouveau siège social : 100, Route de l'Essart
27380 DOUVILLE SUR ANDELLE
Capital social : 32 100 euros
RCS QUIMPER n° 443 038 096

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 octobre 2012, la collectivité des associés de la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DE KERFIAT a décidé de transférer le siège social de la société à DOUVILLE SUR ANDELLE (27380) 100, route de l'Essart, à compter du 1^{er} décembre 2012.

En conséquence la société sera désormais immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du Tribunal de commerce d'ÉVREUX.

Pour avis,
La Gérance.